



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 30
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Fondation Nationale des Sciences Politiques (Sciences Po Dijon) – Nouvelle convention de partenariat 2025-2027 – Demande de subvention 2025**

Dijon métropole réaffirme son soutien à l'enseignement supérieur, qui, comme la recherche et le transfert de technologie, constitue un levier d'attractivité et de développement pour notre territoire. Il contribue également à donner à la capitale régionale une envergure nationale et internationale. Dans ce cadre, depuis plusieurs années, Dijon métropole accompagne Sciences Po Dijon aux côtés de la Ville de Dijon.

Une convention cadre de partenariat a été conclue en 2014 pour les années universitaires 2014-2017, entre la Fondation Nationale des Sciences Politiques, le Grand Dijon et la Ville de Dijon. Elle visait à soutenir le premier cycle Est-européen de Sciences Po Dijon, structuré autour de trois axes principaux :

- Développer à Dijon un centre de formation initiale en sciences sociales et affaires européennes, reconnu, à rayonnement international, et accueillant des étudiants français et internationaux à haut potentiel ;
- Mobiliser les acteurs locaux – habitants, associations, entreprises – autour d'activités renforçant la vie intellectuelle, économique, culturelle et citoyenne du territoire, et contribuant à la construction de la citoyenneté européenne ;
- Renforcer la coopération avec d'autres acteurs nationaux et internationaux à travers des échanges de savoir-faire et des stratégies concertées ayant un effet structurant pour le territoire.

Depuis, cette convention a fait l'objet de sept avenants successifs, pour les années universitaires 2017-2018 à 2023-2024.

Durant l'année universitaire 2023-2024, le campus de Sciences Po Dijon comptait 270 étudiants issus de 28 nationalités différentes, dont 184 présents sur site (deux promotions de 91 étudiants et deux en échange). Pour mémoire, l'établissement accueillait 35 étudiants en 2001. L'objectif initial – accueillir 120 étudiants sur trois années – a été atteint dès 2004.

Le campus de Dijon jouit d'une forte attractivité, notamment auprès des candidats d'Europe centrale et orientale, mais aussi de plus en plus auprès des étudiants français. Lors de la campagne de recrutement 2023-2024, Dijon figurait parmi les deux premiers choix :

- de 1 534 candidats via Parcoursup (soit 19 % des candidats à Sciences Po tous campus confondus),
- de 170 candidats par la voie internationale (soit 14 %),
- de 164 candidats issus des lycées relevant des Conventions Éducation Prioritaire (soit 17 %).

Pour l'année universitaire 2024-2025, le campus de Dijon comptera 277 étudiants représentant 34 nationalités, dont 186 présents sur site (95 en 1^{re} année, 89 en 2^e année, et deux en échange). En parallèle, Dijon métropole soutient le projet de campus urbain Maret visant le regroupement des 3 établissements d'enseignement supérieur : Sciences-Po Dijon, l'ESM et l'ENSA, pour un campus tourné vers les thèmes Humanités, Arts et Culture.

Il doit notamment permettre au campus de Sciences Po dont la taille est limitée actuellement occupant les locaux au 14 avenue Victor Hugo à Dijon, de se développer.

Suite aux nombreux avenants successifs, il a été décidé d'un commun accord entre Dijon métropole, la Ville de Dijon et Sciences Po de conclure une nouvelle convention pluriannuelle pour les années 2025-2027 jusqu'au déménagement sur la campus Maret prévu en 2028. Cette

convention, annexée au présent rapport, formalise le partenariat et fixe les modalités d'accompagnement.

Faisant suite au courrier adressé au Président de Dijon métropole en date du 5 mai 2025 sollicitant le renouvellement de la subvention, il est proposé que Dijon métropole attribue à la Fondation Nationale des Sciences Politiques une subvention de 182 360 € pour l'année 2025, répartie comme suit : 123 000 € au titre du fonctionnement, 27 360 € au titre du soutien aux bourses d'études pour étudiants étrangers, 32 000 € au titre du cofinancement du loyer pour le site actuel, avenue Victor Hugo.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la nouvelle convention de partenariat 2025-2027 entre la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Dijon métropole et la Ville de Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;
- **d'attribuer** à la Fondation Nationale des Sciences Politiques une subvention de fonctionnement de 182 360 € sur le budget de l'exercice 2025.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	